

# fusions

MAGAZINE DE LA MÉTALLURGIE BRETONNE

## ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE DES TRANSITIONS QUI FONT GRANDIR L'INDUSTRIE

UIMM  
Bretagne

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



LA PAROLE À

**LAURENCE FORTIN**

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL  
DE BRETAGNE EN CHARGE DES TERRITOIRES  
DE L'ÉCONOMIE ET DE L'HABITAT

« *Breizh Fab 2  
est un accélérateur  
de compétitivité et  
de performance* »



Le Pôle Formation UIMM Bretagne développe ses formations  
Robotique et Cyberdéfense.



**ROBOTIQUE**

**ALTERNANCE | FORMATION CONTINUE**



**CYBERDÉFENSE**

**UIMM**

POLE FORMATION  
Bretagne

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

**ESNA**

de Bretagne

Ecole Supérieure  
du Numérique Appliqué

Renseignez-vous auprès de votre conseiller·ère.

[www.formation-industrie.bzh](http://www.formation-industrie.bzh)



## SOMMAIRE

### 04 | ACTUS DU RÉSEAU

ACTUALITÉS/AGENDA  
DU RÉSEAU UIMM EN BRETAGNE

### 05 | LA PAROLE À

LAURENCE FORTIN  
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE  
EN CHARGE DES TERRITOIRES, DE L'ÉCONOMIE ET DE  
L'HABITAT

### 06 | VOTRE RÉSEAU EN ACTION

BREIZH FAB 2

### 08 | DOSSIER

ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE  
DES TRANSITIONS QUI FONT GRANDIR  
L'INDUSTRIE DANS LES TERRITOIRES

### 16 | GROS PLAN

SUPIA (ROSPORDEN - 29)

### 18 | LE MOT DE L'EXPERT

LES RÉGLEMENTATIONS  
EN CAS DE SÉCHERESSE

### SITES À VISITER

www.uimm.fr  
www.uimmbretagne.fr  
www.scoop.it/industrie-en-bretagne  
www.uimm35-56.com  
www.uimm22.fr  
www.uimm-finistere.bzh  
www.lindustrie-recrute.fr  
www.lindustrie-recrute-bretagne.fr

### INDEX DES FINANCEURS

Page 02 : CFAI Bretagne  
Page 15 : UIMM Bretagne  
Page 19 : Action Logement  
Page 20 : Harmonie mutuelle

### FUSIONS | MAGAZINE | JUIN 2023

Directeur de la publication : Jocelyne MaDEC.  
Rédacteur en chef : David Duval.  
Comité de rédaction : Annaïg Even-Lelièvre, Emmanuelle Faudot,  
Carole Gilles, Frédéric Guiohard.  
Rédaction : Gwenolé Guiohard.  
Secrétariat de rédaction/publicité : David Duval, Isabelle Aubaud.  
Industries Services Bretagne : 2 B, allée du Bâtiment - 35000 Rennes  
Tél. 02 99 12 59 44 - uibretagne@uimmbretagne.fr  
Conception et mise en page : Florence Maussion.  
Abonnement H.T. : Annuel : 18,29 € - Au n° : 5,34 €  
Tirage : 6 000 exemplaires.

# RÉINDUSTRIALISATION : PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES !

Le 11 mai dernier devant les principaux acteurs de l'industrie, le président de la République Emmanuel Macron a fait de la réindustrialisation sa grande priorité, la transition écologique étant le moyen pour y parvenir. Cette impulsion était nécessaire. Dans le cadre du projet de loi industrie verte qui sera prochainement débattu au Parlement, il faudra aider toutes les industries à se verdier et pas uniquement aider l'industrie verte.

Au-delà des intentions politiques, c'est bien des réponses aux freins structurels qu'il faut apporter !

Plus encore en Bretagne qu'ailleurs en France, le manque de compétences est la préoccupation n°1 des industriels ! A titre d'illustration, selon une étude de l'observatoire national de la métallurgie, les besoins sur les métiers de soudeurs, de chaudronniers ou de techniciens de maintenance ne sont couverts qu'à 50 % par toute la formation initiale et continue existante ! C'est vertigineux ! Nous espérons que la réforme des lycées professionnels permettra réellement de ré-ouvrir les formations vers le secteur industriel dont nos industriels ont besoin. Par le passé, nous avons trop régulièrement été refroidi par des fermetures de classes du fait du manque de jeunes alors même que les besoins des industriels étaient là. Ceci nécessitera un effort dans la durée pour informer et orienter les jeunes filles et garçons aux métiers industriels. On ne le dit pas assez : oui, dans l'industrie les salaires sont plus élevés que dans d'autres secteurs ! Les carrières peuvent se construire dans la durée avec des évolutions et de la promotion sociale. Et quel meilleur projet pour les jeunes que de s'engager dans la renaissance de leurs territoires en rejoignant des entreprises industrielles ! L'UIMM Bretagne est d'ores et déjà prêt à dialoguer avec les représentants du Rectorat, de la Région mais aussi du service public de l'emploi pour répondre au défi des compétences industrielles.

Ces dernières semaines, nous voyons revenir des débats autour de la compétitivité de notre économie au gré des discussions sur la réforme des retraites. L'occasion m'est ainsi donnée de rappeler l'importance capitale d'améliorer encore notre compétitivité, particulièrement celles des PMI, des entreprises sous-traitantes qui maillent tout le territoire breton, dans un contexte plombé par l'inflation, le coût de l'énergie alors même que, tous les jours, des projets industriels partent chez nos concurrents nord-américains avec un soutien massif de l'Etat fédéral états-unien. Parler réindustrialisation dans ces conditions paraît parfois décalé par rapport à la réalité vécue ! Aussi, nous devons tous rester humbles afin de ne pas créer de faux espoirs. A travers ce numéro, nous apportons un éclairage sur ce défi majeur de faire rimer décarbonation et réindustrialisation, en mettant en lumière les opportunités du nouveau programme Breizh Fab 2 que nous avons contribué à prolonger au service de l'industrie bretonne.

Enfin, comment développer nos usines demain avec un foncier breton qui sera fortement réduit par le nouveau mécanisme national du « Zéro artificialisation nette », au demeurant dans une région déjà soumise à de très fortes tensions sur le logement et disposant de peu de friches comparativement à d'autres régions françaises ? J'invite les industriels de l'UIMM à s'emparer du sujet foncier, de se rapprocher des élus de leurs communautés de communes, de leurs agglomérations à l'occasion de la révision des schémas d'urbanisme (SCOT, PLUI). Nous comptons aussi sur nos partenaires régionaux pour faire comprendre à tous les acteurs locaux que la Bretagne doit garder une base productive et industrielle forte pour rester cette belle région où nous vivons si bien !



ÉDITO

**Jocelyne MADEC**

Présidente de l'UIMM Bretagne  
Secrétaire de l'UE-Medef Bretagne

retrouvez-nous sur :  
www.uimmbretagne.fr



### BRETAGNE

#### Soutenir l'attractivité des métiers industriels en Bretagne, grâce au solde de la taxe d'apprentissage

Depuis le 25 mai, les entreprises peuvent choisir les bénéficiaires du solde de leur taxe sur la plateforme SOLTÉA. Choisir d'affecter à AJIR Bretagne, c'est assurer le développement de l'action régionale d'attractivité des métiers industriels, au bénéfice direct des entreprises locales. Membre associé du service public d'information et d'aide à l'orientation, AJIR Bretagne est devenu le référent de l'interindustrie bretonne grâce à son action depuis plus de 15 ans. Le solde de la taxe d'apprentissage est le seul impôt qui peut être affecté librement par les en-

treprises et constitue le seul revenu direct d'AJIR Bretagne.

Soutenez AJIR Bretagne en fléchant votre solde de taxe.

#### Save the date : Open de l'industrie le 19 octobre

Rendez-vous le 19 octobre à l'Espace Glenmor, à Carhaix, pour la prochaine édition de l'Open de l'industrie Bretagne. Convivialité, rendez-vous d'affaires, prise de recul... et surtout plaisir de se rencontrer à l'occasion de cette 8<sup>e</sup> édition de l'événement annuel des industriels bretons. Bloquez vos agendas et parlez-en autour de vous !

Renseignements sur [www.breizhfab.bzh](http://www.breizhfab.bzh).

Contact : Pierre-Emmanuel Houérou - 02 99 12 59 44  
[pehouerou@uimmbretagne.fr](mailto:pehouerou@uimmbretagne.fr)

### CÔTES-D'ARMOR

#### Job Dating annuel dédié aux métiers de l'industrie

Un job dating s'est déroulé le 26 mai au Carré Rosengart à St Brieuc organisé par l'UIMM Côtes d'Armor, le Pôle Formation et

Pôle Emploi. Plus de 30 entreprises industrielles présentes ont rencontré de nombreux demandeurs d'emploi.

### ILLE-ET-VILAINE/MORBIHAN

#### L'équipe juridique de l'UIMM 35-56 se renforce

De manière à accompagner ses adhérents dans le déploiement de la future convention collective de la métallurgie, l'UIMM 35-56 vient d'intégrer Manon Planchet, juriste en droit social. Manon sera chargée de répondre à vos sollicitations du quotidien.

Contact : service juridique - [svp@uimm35-56.com](mailto:svp@uimm35-56.com)

#### L'industrie Connecte : la plateforme des industriels

Vous recherchez un partenaire ? Le retour d'expérience d'un autre industriel ? Rendez-vous sur l'Industrie Connecte ! Déposez vos demandes, Appel À Savoir Faire / Equipement / Partenariat... et accédez à l'annuaire des Industriels Engagés de l'UIMM ! Plus d'info sur [www.lindustrie-connecte.fr](http://www.lindustrie-connecte.fr)

Contact : Émilie Le Mené - 02 99 87 42 87  
[e.lemene@uimm35-56.com](mailto:e.lemene@uimm35-56.com)

### FINISTÈRE

#### Une nouvelle collaboratrice au sein de l'UIMM Finistère

Myriam Kamel a rejoint l'UIMM Finistère en tant que chargée de mission. Dans le cadre du déploiement de la nouvelle convention collective de la métallurgie, elle a pour mission d'accompagner les entreprises adhérentes sur la rédaction des fiches descriptives d'emplois. Elle les accompagne également sur une démarche de performance globale industrielle.



Contact : Myriam Kamel - 02 98 02 54 79  
[myriam.kamel@uimm29.bzh](mailto:myriam.kamel@uimm29.bzh)

### BRETAGNE

- 19-25 juin → Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) de Paris-Le Bourget
- 3 juillet → 11<sup>e</sup> édition de l'Open de l'international organisé par BCI - Bretagne Commerce international à St Brieuc
- 6-7 septembre → 4<sup>e</sup> forum économique breton au Palais des Congrès de Saint-Malo.
- 19 octobre → Open de l'Industrie à Carhaix.

### CÔTES-D'ARMOR

- 2 juin → Assemblée générale de l'UIMM 22 à 10h aux Terrasses de Bréhat à Ploubazlanec. Visite du parc éolien à 14h.
- 2 juin → Webinaire sur les éléments de rémunérations dans la métallurgie de 12h à 12h45.
- 13 juin → Club RH « Les leviers face à l'absentéisme de vos salariés » de 9h à 11h à Ploufragan. Possibilité de visio.
- 16 juin → Réunion CCPM EDC à Ploufragan de 14h à 17h.
- 26 juin → Webinaire sur les forfaits dans la métallurgie de 12h à 12h45.

### ILLE-ET-VILAINE/MORBIHAN

- 9, 16 et 23 juin, 8 septembre → Les vendredis conventionnels en visio à partir de 9h.
- 13 juin → Rendez-vous du SSE en visio à partir de 14 h.
- 15 et 30 juin, 4 juillet, 12 septembre → « Anticiper l'entrée en vigueur de la future Convention collective de la métallurgie ». En visio à partir de 9h ou 14h.
- 16 juin → Atelier de cotations selon la future classification à Rennes à partir de 9h30.
- 22 juin → Événement annuel de l'UIMM 35-56 à La Gacilly à partir de 18 h.
- 6 juillet et 14 septembre → Réunion d'actualités juridiques en visio à partir de 14 h.

### FINISTÈRE

- 7 juillet et 8 septembre → Les Vendredis de l'Industrie à 9h30 à Quimper
- 4 juillet et 5 septembre → Les Mardis de l'Industrie à 9h30 à Brest
- 13 juin → Formation sur la Nouvelle convention collective de la métallurgie à Ergué Gabéric au Brit Hôtel de 9 h à 17 h.
- 29 juin → Rallye de l'Industrie à Châteaulin/Pleyben. Pour plus d'infos : [tiphaine.localhost@uimm29.bzh](mailto:tiphaine.localhost@uimm29.bzh)
- 6 juillet → Formation « Décrire et classer les emplois » à la pépinière d'entreprises du Faou de 9 h à 17 h.



## LA PAROLE À

### LAURENCE FORTIN

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE EN CHARGE DES TERRITOIRES, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'HABITAT

# « RENFORCER LE TISSU INDUSTRIEL BRETON PAR LES TRANSITIONS »



Crédit photo : EP Images - Région Bretagne

**Le programme BreizhFab se poursuit en 2023 et 2024 en mettant l'accent sur les transitions environnementales. Laurence Fortin nous apporte son éclairage sur la place et le contenu de Breizh Fab 2.**

**FUSIONS La Région vient de voter sa stratégie régionale des transitions économiques et sociales en matière de développement économique, d'enseignement supérieur et de recherche, d'emploi, de formation et d'orientation. Quelle place est consacrée singulièrement à l'industrie ?**

Une place centrale !

Commençons par dire la méthode de cette nouvelle stratégie. Aujourd'hui nous ne pouvons plus traiter de manière distincte les questions de compétences, de savoir et de développement économique, c'est la même chose. Nous sommes les seuls en France à avoir pris ce parti, et ça permet une vaste mobilisation pour dessiner la Bretagne économique et sociale autour de trois priorités : accélérer les transitions, porter les enjeux d'inclusion sociale et conforter la base productive dans une perspective de souveraineté.

Nous ne relèverons aucun de ces trois défis sans l'industrie, que nous voulons forte, en mouvement. Pour elle, pour nous, nous ne voulons pas opposer compétitivité et transitions : nous pensons que c'est la même chose. Et c'est au cœur du nouveau programme Breizh Fab.

**FUSIONS Quels enjeux majeurs identifiez-vous pour les entreprises industrielles bretonnes pour les prochaines années ?**

Tous les industriels le savent. Dans un monde volatile où le dérèglement devient la norme, la question qui se pose à nous est celle des ressources. De leur disponibilité, de leur mobilisation, de leur prix et de notre capacité collective à gérer la rareté.

Je parle des ressources environnementales,

bien sûr. Le foncier, qu'il nous faut gérer de manière plus sobre. L'eau, évidemment, l'été 2022 nous ayant rappelé la profondeur des conséquences du changement climatique.

Je parle de l'énergie, également, et je sais que les tensions ne sont pas retombées.

Mais les ressources humaines aussi, avec la question structurelle de l'attractivité dans le secteur de l'industrie.

Ce sont des défis majeurs, mais je sais les industriels agiles. Je suis convaincue qu'une partie de la réponse réside dans le passage d'une économie industrielle linéaire vers des modèles plus circulaires.

**FUSIONS La Région est le principal financeur du programme BreizhFab qui se poursuivra en 2023 et 2024. Quelles en sont les principales évolutions ?**

Dans le contexte qui est le nôtre, nous avons fait un choix clair : placer les enjeux de transitions au cœur de Breizh Fab, saison 2. Ce qui nous permet d'embarquer un nouveau financeur : l'Ademe. Concrètement, nous proposerons, systématiquement, quel que soit l'accompagnement thématique voulu, un autodiagnostic sur les transitions et un état des lieux de 2 jours sur la transition environnementale et la décarbonation.

Nous permettrons ainsi à 150 PME d'avancer sur ces enjeux de transitions et faire valoir, auprès de leurs financeurs, le niveau de maturité environnementale de leurs projets.

À cela s'ajoutent 5 jours possibles et complémentaires d'accompagnement vers les transitions.

**FUSIONS BreizhFab est un programme singulier et reconnu au-delà de la Bretagne. Quelles sont selon vous les recettes de son succès ?**

C'est finalement un programme très breton.

En Bretagne, on sait travailler ensemble, d'une même voix, c'est le « pack breton ». Breizh FAB

c'est d'abord une dynamique partenariale des industriels et des pouvoirs publics (UIMM, CCI, CETIM, Institut Maupertuis, Région, Etat...) et une synergie. Ça donne une lisibilité puissante au programme pour les entreprises. On ne se fait pas concurrence : on rame tous dans le même sens, par et pour les industriels.

Ensuite, Breizh FAB c'est d'abord une logique « résultats ». De quoi les entreprises industrielles ont-elles concrètement besoin ? Qu'est ce qui fait obstacle, qu'est ce qui fait levier pour aller vers plus de performance organisationnelle, sociale ou environnementale ? Bref, vers l'industrie du futur.

C'est aussi un cadre d'intervention souple, modulable, où les PME peuvent venir « piocher » selon leurs besoins, avec un minimum de 2 jours, ce qui est un produit d'appel intéressant notamment pour les entreprises qui n'ont pas eu recours, jusqu'ici, à une prestation de conseil.

Enfin, c'est aussi parce le niveau des aides publiques est important que l'on peut continuer à proposer un reste à charge peu élevé pour les entreprises.

**FUSIONS Et quelles seront les conditions de réussite de Breizh Fab 2 ?**

Les conseillers qui prescrivent Breizh FAB 2 auront un rôle majeur. Il va falloir orienter les PME vers le nouveau programme, intégrant les cycles sur la transition et faire la démonstration que ce n'est pas une contrainte mais un accélérateur de compétitivité et de performance. Et j'ai l'intuition que par effet d'entraînement, plus d'entreprises solliciteront l'accompagnement spécifique complet en matière de transitions.

Les PME bretonnes sont solides. Mieux, elles savent construire leur résilience face aux crises. Breizh FAB 2 est là pour les y aider. ■

## ACCÉLÉREZ VOS PROJETS DE TRANSITIONS ET RENFORCEZ VOTRE COMPÉTITIVITÉ !

Lancé en avril 2023, BreizhFab 2 propose aux PME industrielles des accompagnements à moindre frais par des experts pour soutenir leurs projets de développement, accélérer leurs transitions environnementales, organisationnelles et numériques, et renforcer leurs réseaux au travers d'animations collectives sur tout le territoire breton.

Depuis son lancement en 2018, Breizh Fab a accompagné les PME dans leur transformation. 405 PME en ont bénéficié pour 620 défis relevés. Exemplaire par ses résultats et par les synergies qu'il crée entre industriels, réseaux prescripteurs et financeurs, Breizh Fab a donc été reconduit pour 2023 et 2024 en mettant un accent tout particulier sur les enjeux de transitions. Les financeurs multiples reflètent aussi ce partenariat exemplaire : Région, Etat, ADEME, réseau CCI, CETIM, les UIMM territoriales 22,29 et 35-56, l'ABEA, Polyvia, France Chimie Ouest Atlantique, UNICEM, FIBOIS Bretagne, Institut Maupertuis et la FIM.

« BreizhFab, programme conçu par et pour les industriels, se poursuit. Amplifions sa dynamique pour une industrie bretonne plus robuste ! », ajoute Thierry Troesch, chef de file Bretagne de France Industrie et président d'honneur de l'UIMM Bretagne. L'objectif de Breizh Fab 2 est d'engager 150 entreprises dans des parcours d'accompagnements.

« Disposer d'un conseil de qualité pour structurer et faire avancer un projet »

Le nouveau parcours Breizh Fab 2 est constitué de deux principaux accompagnements. Le premier dure deux jours et est gratuit. Il s'agit de proposer aux entreprises intéressées un « état des lieux sur leurs enjeux de transition environnementale et de décarbonation ». Ce conseil est pris à 100 % en charge par le programme. Il permettra au dirigeant d'y voir clair en identifiant les principaux enjeux de transition environnementale et de décarbonation de son entreprise, de visualiser une trajectoire à partir des leviers d'actions sur lesquels il peut agir, de déclencher des chantiers à mener avec le soutien de Breizh Fab ou via l'intermédiaire d'autres dispositifs disponibles (Région, ADEME, BPI France...). On pense en particulier aux questions liées aux stratégies RSE, à l'éco-conception, à la gestion des ressources, aux outils de production, à la durabilité des produits et services, à l'économie de la fonctionnalité et à la fin de vie des produits. Cet état des lieux se décompose en 3 temps : une visite sur site, un travail d'analyse, une restitution.

### MON PARCOURS BREIZH FAB :

#### ÉTAT DES LIEUX

Transition  
Environnementale  
Décarbonation



#### DÉFIS

Défis Compétitivité	Jusqu'à 5 jours mobilisables
Défis Transitions	Jusqu'à 10 jours mobilisables

Je réalise au moins 1 défi de 2 jours  
et jusqu'à 4 défis avec mes 10 jours  
mobilisables

# Parcours Breizh Fab

## Défis Compétitivité

À partir de vos besoins, Breizh Fab vous propose un accompagnement sur-mesure sur :



### STRATÉGIE

1. Développer ma stratégie - Formaliser sur un business plan
2. Préparer une croissance externe, une cession, une alliance
3. Stratégie de réindustrialisation - Make or buy



### PERFORMANCE

4. Intégrer le numérique
5. Optimiser ma production
6. Manager mes processus



### BUSINESS

7. Mieux acheter
8. Mieux vendre et conquérir de nouveaux marchés
9. Digitaliser la relation client



### INVESTISSEMENTS

10. Intégrer une nouvelle technologie de production
11. Sécuriser mon projet d'automatisation ou de robotisation
12. Sécuriser mon projet d'extension ou de nouveau bâtiment

# Parcours Breizh Fab

## Défis Transitions

À partir de vos besoins, Breizh Fab vous propose un accompagnement sur-mesure sur :



### TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- TE1. Maîtriser et réduire mes consommations et mes factures
- TE2. Autoconsommer / Réutiliser
- TE3. Réaliser son bilan carbone et s'engager dans une stratégie bas-carbone
- TE4. Développer un projet d'Economie circulaire
- TE5. Eco-concevoir des produits/services
- TE6. Obtenir des Certifications
- TE7. Achats responsables
- TE8. Adaptation au changement climatique



### TRANSITION NUMÉRIQUE

- TN1. Auditionner mes pratiques de protection économique et numérique
- TN2. Formaliser la politique de sécurisation de mon système SI (PSSI)
- TN3. Engager une transformation numérique responsable



### TRANSITION ORGANISATIONNELLE

- T01. Projet d'entreprise participative, entreprise à mission
- T02. Démarche RSE
- T03. Nouveau business modèle / économie de la fonctionnalité
- T04. Management agile

« BREIZHFAB, PROGRAMME CONÇU

PAR ET POUR LES INDUSTRIELS SE

POURSUIT. AMPLIFIONS SA DYNAMIQUE POUR

UNE INDUSTRIE BRETONNE PLUS ROBUSTE ! »



Thierry Troesch, chef de file Bretagne de France Industrie et président d'honneur de l'UIMM Bretagne.

Le deuxième accompagnement est un accompagnement « sur-mesure » dénommé « Défi » qui peut durer de 2 à 10 jours avec une prise en charge à 70 % du coût de la prestation par Breizh Fab, soit un reste à charge de 300 euros HT par jour pour l'entreprise. « Breizh Fab permet d'offrir à des petites entreprises qui n'ont souvent pas ou peu accès à des dispositifs plus lourds, un conseil de qualité, dans un temps court, au plus près de leurs attentes. », explique Pierre-Emmanuel Houérou, responsable développement industriel à l'UIMM Bretagne et chef de projets du programme Breizh Fab.

**Une excellente occasion de booster sa visibilité et accéder à un réseau de compétences**

Faire partie de Breizh Fab permet aussi d'intégrer une communauté d'industriels impliqués avec des animations collectives se déroulant tout au long de l'année. C'est une opportunité unique pour réseauter, mieux connaître ses pairs, assister à des webinaires, des visites d'entreprise, des ateliers, des rencontres opportunité marché, des rencontres prospectives. Par ailleurs, c'est aussi l'occasion de challenger les projets de chacun au travers du concours Crisalide. Bref une excellente occasion de booster sa visibilité et accéder à un réseau de compétences !

Enfin l'Open de l'Industrie constitue le point d'orgue annuel de la communauté BreizhFab. La prochaine édition se tiendra à Carhaix le 19 octobre 2023. ■



**CONTACT UIMM BRETAGNE**

Pierre-Emmanuel Houérou  
06 10 22 22 50 - pehouerou@uimmbretagne.fr



**CONTACT UIMM 22**

Pierre Dessaix - 02 96 77 22 33  
pdessaix@uimm22.fr



**CONTACT UIMM 29**

Emmanuelle Faudot - 02 98 02 54 79  
emmanuelle.faudot@uimm29.bzh



**CONTACT UIMM 35-56**

Emilie Le Mené - 02 99 87 42 87  
e.lemene@uimm35-56.com



[www.breizhfab.fr](http://www.breizhfab.fr)

#BreizhFab

# Environnement, énergie

## DES TRANSITIONS QUI FONT GRANDIR L'INDUSTRIE

DOSSIER |



**Depuis la fin de la période Covid et le déclenchement de la guerre en Ukraine, la combinaison de l'augmentation des coûts de l'énergie et l'accélération des défis environnementaux liés au réchauffement climatique peuvent être perçus par les industriels comme des menaces pour leur activité. Mais, en changeant de perspective, ce sont aussi des opportunités pour réindustrialiser le pays.**

Le constat est désormais largement partagé.

L'industrie jouera un rôle primordial pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Par les innovations technologiques qu'elle déploie, l'industrie est capable d'accélérer ses transitions. La réindustrialisation est ainsi un levier de réduction de notre empreinte environnementale.

C'est la position exprimée par le président de la république, Emmanuel Macron, qui, lors de la présentation le 11 mai dernier de la stratégie en faveur de la réindustrialisation du pays, a indiqué que « sans industrie, on ne peut pas réussir notre transition écologique. »

C'est l'analyse également d'Éric Trappier, président de l'UIMM et PDG de Dassault Aviation. « La lutte contre le réchauffement climatique se fera avec l'industrie ou ne se fera pas », explique-t-il. Depuis 1990, l'industrie est le secteur économique qui s'est le plus décarboné avec une réduction des émissions de gaz à effet

de serre de - 45% depuis 30 ans. Si l'industrie française a montré sa capacité à se décarboner, la hausse des coûts de l'énergie l'a contraint à accélérer sa transition pour faire rimer industrialisation, souveraineté et verdissement de la production.

C'est devenu une préoccupation majeure des industriels. « Cette problématique est existentielle, commente Olivier Lluansi, associé du cabinet de conseils PwC Strategy &, senior fellow à l'ESCP Business School et membre du comité d'orientation de la Fabrique de l'industrie. Sur ce sujet, il a publié en mai 2023 l'ouvrage « Les néo-industriels. L'avènement de notre renaissance industrielle ». *Nous sommes face à des changements de société qui s'articulent autour de deux principaux enjeux : les défis environnementaux et ceux de la souveraineté et de la relocalisation. Les chefs d'entreprise sont confrontés à beaucoup de défis : sécurisation des approvisionnements, décarbonation, réparabilité, circularité, digitalisation de la production...* ». Comment alors concilier ce qui peut parfois sembler inconciliable ?

**« Une nouvelle façon de concevoir un produit, une nouvelle façon d'exercer son métier de fournisseur »**

Pour des experts comme Olivier Lluansi, l'avenir de l'industrie française passera par l'intégration de ces paramètres dès la conception des produits. C'est la seule solution possible selon





## « J'APERÇOIS UNE LUEUR D'ESPOIR AVEC LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES PERMETTANT DE STOCKER L'ÉNERGIE. L'AVENIR À LONG TERME N'EST PAS FORCÉMENT SOMBRE ! »



Frédéric Gonand est professeur d'économie à Paris Dauphine-PSL et conseiller économique de l'UIMM.



Credit photo © Nicolas Fagot Studio

lui pour garantir la compétitivité. Il met en avant le thème de la circularité d'un produit comme le moyen de protéger l'industrie française face aux concurrences à faible coût. Car cette circularité, l'idée de réutiliser la matière dès la conception d'un produit, permet alors de disposer de matières premières réutilisables en limitant nos dépendances. Cela réduit en plus les déchets et s'applique sur des produits présents sur le sol européen. Leur fin de vie est donc plus facilement contrôlable par les pouvoirs publics alors que le bilan carbone d'une automobile fabriquée en Chine l'est beaucoup moins.

Cette circularité pourrait être un outil de réindustrialisation de la France en général et la Bretagne en particulier. « L'Union européenne se prépare à légiférer sur ce point. Je suggère donc à un territoire voulant se réindustrialiser de devancer ces futures obligations européennes. Cela constituera une nouvelle façon de concevoir un produit, une nouvelle façon d'exercer son métier de fournisseur », estime Olivier Lluansi.



Credit photo © Yves Forestier - ALKANA



Olivier Lluansi est associé du cabinet de conseils PwC Strategy &, senior fellow à l'ESCP Business School.

appeler d'offres, rappelle Olivier Lluansi. Je suis stupéfait de la multiplication des acheteurs ayant comme priorité l'abaissement de leur bilan carbone. Ils mettent cela au même niveau que la sécurité des approvisionnements ».

**« La conception est le seul moment du cycle de vie d'un produit qui permet de traiter tous ces sujets »**

Ce sera, certes, une gageure pour les entreprises de petite taille. Mais

elles ne pourront pas affronter cette addition de changements sans une modification profonde de certaines approches et notamment sans renouveler à plus long terme la manière de concevoir leurs produits.

Dans cette optique, des mesures d'accompagnement existent déjà. Ainsi, le programme Breizh Fab accompagne les TPI/PMI pour optimiser et développer leur activité en saisissant les opportunités des transitions.

Reste que, dans un monde où la montée du prix de l'énergie peut asphyxier une entreprise, cette stratégie peut faire peur. Doit-on alors investir dans ces approches de décarbonation ou de circularité et prendre un risque ou se protéger en épousant une logique de gestion de crise ? Le choix est cornélien. « J'inclinerais vers l'investissement où l'industriel œuvrera, en parallèle, pour disposer d'une énergie la moins chère possible en signant par exemple des contrats long terme d'électricité, conseille Olivier Lluansi. Il sera aussi possible, à court terme, d'apprendre sur quelques pilotes à développer des produits plus « circulaires » puis, sur le moyen-long terme, de passer à l'échelle et de mettre en place une conception « circulaire » de sa production. C'est difficile quand on ne dispose pas de bureau d'études en interne. Mais il me semble que c'est la seule façon de s'en sortir face à la multiplication des sujets environnementaux : décarbonation, déchets, énergies, foncier, eau, etc. La conception est le seul moment du cycle de vie d'un produit qui permet de traiter tous ces sujets et leurs injonctions parfois contradictoires ».

Ce travail de conception peut être aussi menée au travers d'approche territoriale pour discuter entre pairs sur ces sujets, se faire aider. D'autant que l'étude récente sur « la réindustrialisation : le potentiel caché de nos territoires » de la Fabrique de l'industrie précise que 40 % des facteurs améliorant la compétitivité d'une entreprise sont liées à des facteurs territoriaux : coopération transversale entre chefs d'entreprise, un écosystème favorable grâce à une fluidité des échanges avec les pouvoirs publics, présence d'offres de formation de proximité... Les animations collectives de BreizhFab visent notamment à renforcer ces démarches territoriales autour de communautés d'industriels. Il s'agit ainsi de partager autour d'opportunités de nouveaux marchés, sensibiliser sur de nouvelles techniques industrielles, réfléchir autour d'éléments de prospectives.



### « Quand les coûts de l'énergie carbonée augmentent, c'est l'occasion de décarboner sa production »

La hausse des prix de l'énergie constitue le dernier élément du puzzle, qui complexifie encore un peu plus les prises de décision des chefs d'entreprise.. Ces derniers ont explosé depuis 2022 avant de baisser en 2023 mais ils resteront durablement plus élevés que par le passé. Cela s'accompagne aussi d'une fluctuation des coûts des métaux. « Ces prix, liés au taux de croissance de la Chine, sont très volatiles à la hausse comme à la baisse », rappelle, pour sa part, Frédéric Gonand, professeur d'économie à Paris Dauphine-PSL et conseiller économique de l'UIMM. Comment alors investir pour une décarbonation d'une production dans un environnement si fluctuant ? C'est certes compliqué. « Mais cette situation constitue aussi une opportunité, avance Frédéric Gonand. Quand les coûts de l'énergie carbonée augmente, c'est l'occasion de décarboner sa production, de basculer vers un mode de production moins polluant. C'est, par exemple, la solution que développent Thyssen ou Arcelor avec leurs hauts fourneaux à hydrogène n'émettant pas de CO2 ».

Une énergie durablement chère sera aussi l'occasion pour les industriels d'envisager des regroupements pour signer des contrats longue durée et disposer d'une offre d'énergie sur le long terme à prix fixe. Cela permet de bénéficier d'un prix relativement stabilisé à court terme. L'industriel ne bénéficiera pas des baisses des prix mais ne souffrira pas non plus des pics... Tout ce qui est gain d'efficacité énergétique doit aussi être mis en place. Il existe ainsi de nombreuses solutions comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et les parkings ou l'optimisation des ventilateurs.

« J'aperçois aussi une lueur d'espoir avec les avancées technologiques permettant de stocker l'énergie, ajoute Frédéric Gonand. Ce sera une façon de se protéger contre la volatilité des prix de l'énergie. La technologie est à développer mais les progrès sont déjà sensibles. L'avenir à long terme n'est pas forcément sombre ! ».

C'est enfin l'occasion de développer des stratégies de niche en proposant à ses clients des produits à haute valeur ajoutée, plus compliqués à fabriquer mais avec moins de concurrence. « Et quand ce n'est pas possible, la solution peut être d'offrir à ses clients des produits en y additionnant des services comme celui de l'entretien », conclut Frédéric Gonand. ■



## POUR ALLER PLUS LOIN

- ➔ La chaîne Youtube de l'UIMM et le « Décodage » mensuel de Frédéric Gonand : <https://www.youtube.com/@uimmlafabriquedelavenir>
- ➔ Les analyses (en français) de RTE ([www.rte-france.com](http://www.rte-france.com))
- ➔ La revue de l'énergie ([www.larevuedelenergie.com](http://www.larevuedelenergie.com))
- ➔ L'étude « Impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie » de l'Observatoire compétences industries : <https://observatoire-competences-industries.fr>
- ➔ Les études (en anglais) de l'Agence internationale de l'énergie ([www.iea.org](http://www.iea.org))
- ➔ Les dossiers (en anglais) de l'Oxford Institute for energy studies ([www.oxfordenergy.org](http://www.oxfordenergy.org))



VOICI PAR AILLEURS,  
QUELQUES OUVRAGES IMPORTANTS  
SUR LE SUJET

- ➔ Olivier Lluansi, « Les néo-industriels. L'avènement de notre renaissance industrielle », (photo ci-dessus). Les Déviations, 2023.
- ➔ Anaïs Voy-Gillis et Olivier Lluansi, « Vers la renaissance industrielle », Éditions Marie B, 2020.
- ➔ Bruno Latour, « Où atterrir ? », Éditions La Découverte, 2017.
- ➔ Grégory Richa et Emmanuelle Ledoux, « Pivoter vers l'industrie circulaire », Éditions Dunod, 2022.
- ➔ Jérôme Cuny, « Relocaliser », Tana éditions, 2022.
- ➔ Pierre Musso, « Qu'est-ce que l'industrie ? », Éditions Manucius, 2022.
- ➔ Thomas Huriez, « Re-made en France », Éditions Dunod, 2019.



**TOLLEC MP**  
Saint-Evarzec - 29

**NOUS AVONS OPTÉ POUR LE BON SENS, CELUI  
DE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE LE PLUS FAIBLE**

# UN CHAUFFAGE AU BOIS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

L'usine Tollec MP  
fait 1500 m<sup>2</sup> de superficie. ↻

Les trois actionnaires de Tollec MP.  
De gauche à droite : Frédéric Guéret, Yannick Le Gleau  
et Emmanuelle Gargadennec. ↻

Depuis son emménagement dans ses nouveaux bâtiments, la société Tollec MP, spécialisée en mécanique de précision, se chauffe au bois. Cela lui permet de réaliser des économies d'énergie et d'abaisser le prix du chauffage. Elle s'est organisée aussi pour recycler les rebuts et s'éclairer au LED.

La société de fabrication de pièces mécaniques Tollec MP est une pionnière. Bien avant le Covid, en 2018, cette entreprise avait décidé d'utiliser le bois, une matière renouvelable, pour se chauffer. « C'est, pour nous, un engagement, commente Frédéric Guéret, le gérant qui dirige 15 salariés et fournit une soixantaine de clients en pièces en acier, aluminium, inox ou plastique. Cela nous tient à cœur de réduire nos consommations. Nous aurions pu opter pour une chaudière au gaz moins cher à l'achat. Nous avons opté pour le bon sens, celui de l'impact écologique le plus faible ».

Le dirigeant a alors installé une chaudière à granulés de bois via à un installateur voisin. Le besoin était de réaliser un chauffage pour un vaste bâtiment industriel. Il a ensuite minimisé les risques en choisissant une chaudière d'un fabricant autrichien des plus fiables qui a envoyé ses techniciens pour aider et assurer la mise en route. L'avenir économique lui a aujourd'hui donné raison même si cela n'était pas le but au départ. Le coût de chauffage bois de ses ateliers de 1 500 m<sup>2</sup> lui coûtent annuellement 3 000 euros. Mais c'était 1 500 euros en 2021 et cela devrait revenir à 2 000 - 2 500 euros dans les prochaines années. Dans les 3 cas, c'est beaucoup moins cher que s'il avait choisi un autre mode de chauffage.

**« Notre dernière idée est de pouvoir récupérer les eaux de pluie »**

Chez Tollec MP, la sobriété s'incarne aussi dans d'autres politiques. Ainsi, l'entreprise a changé ses néons pour les remplacer par des LED. « Nous avons aussi comme objectif d'installer des panneaux photovoltaïques sur notre toit ou sur celui de nos parkings, ajoute Emmanuelle Gargadennec, adjointe de direction. On analyse actuellement le coût de cet investissement et prévoyons une mise en place en 2025 ».

Tollec MP souhaite encore mener d'autres actions de sobriété à mener. « Nous sommes peu consommateurs, ajoute Frédéric Guéret. C'est une façon de vivre. Notre dernière idée est de pouvoir récupérer les eaux de pluie. C'est aujourd'hui assez compliqué sur un bâtiment déjà existant. On réfléchit alors à d'autres alternatives pour consommer moins d'eau ». ■



L'entreprise se chauffe via cette chaudière à pellets.  
Au premier plan, le réservoir à granulés de bois. ↻

**CONTACTS Tollec MP**



**CA en 2022** : 1,75 millions d'euros  
**Nombre de salariés** : 15  
5, rue André Michelin  
29 170 Saint-Evarzec  
**Tél.** 02 98 94 62 25  
**Courriel** : contact@tollec-mp.fr  
**Site** : www.tollec-mp.fr



**NOVERTEC**  
Nouvoitou - 35

# L'ENTREPRISE LIMITE SES REJETS PLASTIQUES

Novertec est une entreprise spécialisée dans le négoce et la transformation de plastiques techniques. Implantée à Nouvoitou, au sud-est de Rennes, depuis 2016, la société développe toute une série de politiques éco-responsables. La principale limite ses rejets plastiques de 10 à 15 %. Cela représente une économie avoisinant les 60 000 à 90 000 euros par an.

Novertec est une entreprise breillienne spécialisée dans le plastique technique. Cela implique des rebus inhérents à cette fabrication. « Nous essayons d'optimiser le plus possible le « calepinage » dans nos fabrications, explique Sébastien Lucas, le cogérant. Nous avons alors développé une démarche éco-responsable pour planifier notre production, en minimisant les chutes liées aux découpes ». Le système informatique de l'entreprise regroupe alors toutes les pièces à réaliser pour que la conception rejette le moins de déchets possibles. « On ne fabrique donc pas à la commande mais nous regroupons nos usinages en fonction de la matière et de son format. Cela nous permet de réaliser plus de pièce avec la même quantité de matière et d'éviter le plus possible les déchets. On achète donc moins de matière première. Par rapport à ce que nous réalisions précédemment, avant 2018, cela représente un gain financier allant de 60 000 à 90 000 euros par an ». La politique écoresponsable de Novertec ne s'arrête pas là. Toujours dans un souci de sobriété, l'entreprise ne dispose pas de radiateur classique. L'usine est chauffée par un système utilisant la chaleur produite par les machines-outils pour le restituer dans l'atmosphère de l'entrepôt. Le gain de cette opération est de l'ordre de 5 000 euros par an pour un bâtiment de 500 m<sup>2</sup>.

**« Nous avons le projet d'utiliser nos rejets pour générer du carburant »**

Novertec développe aussi d'autres solutions pour utiliser le moins possible d'énergie. Ainsi, l'entreprise vient d'acheter un nouveau compresseur pour remplacer l'ancien tournant 24 h sur 24. Le nouveau modèle à vis à vitesse variable est plus puissant et moins énergivore et ne tournera que 9 h par jour. La facture d'énergie pour ce poste devrait diminuer de 40 %. De même, l'entreprise étudie la mise en place de convertisseur de fréquence pour diminuer la consommation électrique de l'usine. Aujourd'hui, 3 machines sont équipées de tels engins. A terme, l'ensemble des machines en sera équipé pour une baisse de la consommation électrique avoisinant les 10 %.

La société fourmille encore d'idées pour améliorer la revalorisation de ses déchets. « Nous avons le projet d'utiliser nos rejets en polyéthylène et en polypropylène pour générer du carburant, commente Sébastien Lucas. Un kilogramme de ces matériaux pourrait générer 0,7 litre de gasoil, 0,2 d'essence et 0,1 de gaz ». Novertec a aussi eu la bonne idée



Sébastien Lucas, le cogérant de Novertec (2<sup>e</sup> à droite) avec son équipe dans son usine chauffée par la chaleur des machines-outils.



La superficie de l'usine avoisine les 500 m<sup>2</sup>.

**NOUS AVONS DÉVELOPPÉ UNE DÉMARCHÉ  
ÉCO-RESPONSABLE POUR PLANIFIER NOTRE  
PRODUCTION, EN MINIMISANT LES CHUTES  
LIÉES AUX DÉCOUPES**

d'intégrer dans ses locaux son fournisseur allemand de plastique. « Nous avons un intérêt commun, explique Sébastien Lucas. Nous lui offrons une zone de stockage pour tout l'ouest français et nous limitons le transport de ses matériaux. Avant nos produits étaient acheminés via Lyon depuis l'Allemagne. Maintenant, nous gagnons l'équivalent de 45 trajets Lyon-Nouvoitou par an avec en plus du stock de matériaux à notre disposition ». ■

**CONTACTS Novertec**



**CA en 2022** : 1,4 millions d'euros  
**Nombre de salariés** : 4 et 3 associés  
16, rue Gustave Eiffel - ZA de la Lande - 35 410 Nouvoitou  
**Tél.** 02 99 37 14 56  
**Courriel** : [contacts@novertec.fr](mailto:contacts@novertec.fr)  
**Site** : [www.novertec-35.fr](http://www.novertec-35.fr)



# SYNCHRONICITY

## Guidel - 56

# LE RECYCLAGE PLASTIQUE AU CŒUR DU BUSINESS MODEL

La société guidéoloise fabrique et vend des aires de jeux extérieurs. Depuis 2014, l'entreprise a intégré du plastique recyclé dans sa fabrication. Aujourd'hui, cette production recyclée représente un tiers des ventes.

Pierrick Gru, le directeur de l'entreprise Synchronicity fondée en 1994 « conçoit, dessine, réalise et pose, comme il aime à le souligner, des rêves d'enfants ». Tous les jours, lui et ses 35 salariés fabriquent des jeux d'extérieur pour contenter les petits et leurs parents. Au départ, l'ensemble des jeux destiné aux collectivités, crèches, campings, parcs ou jardins était constitué de matériaux composites et aluminium. Des matériaux solides qui supportent les assauts du temps, du climat et des enfants. « En 2014, j'ai rencontré dans un salon un fabricant proposant du plastique recyclé, raconte Pierrick Gru. La matière était intéressante tant au point de vue de sa résistance qu'en terme de coût. On a sollicité la mairie finistérienne de Clohars-Carnoët pour leur proposer de remplacer des anciens jeux en bois avec leurs équivalents en plastique recyclé. On a démarré modestement. Aujourd'hui, les jeux en plastique recyclé représentent un tiers de nos ventes ».

Pour les enfants et le futur de la planète, ces matériaux recyclés sont tout bénéfique. Cela constitue un geste civique permettant de sauvegarder leur environnement. Mais c'est aussi une aubaine pour les clients. En effet, les jeux écoresponsables fabriqués à partir de ces matériaux sont 20 % moins chers que les jeux « classiques » tout en ayant une durabilité équivalente. De plus, ils répondent aux réglementations de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Loi Agec). « Notre ambition est que d'ici 2025, 50 % de notre production soit réalisée à partir de ces plastiques recyclés », précise Pierrick Gru.

### « Nous anticipons, dans notre production, la fin de vie de nos jeux »

Pour aller encore plus loin dans cette politique de recyclage, l'entreprise utilise aussi les chutes colorées en polyéthylène haute densité (PE-HD) pour embellir les jeux en plastique recyclé qui sont obligatoirement de couleur marron. « Nous anticipons ainsi, dans notre production, la fin de vie de nos jeux qui seront aussi recyclables, explique Pierrick Gru. Nous intégrons cette démarche d'écoconception avec l'appui de l'UIMM 35-56, suite au Diag RSE de l'UIMM. Nous avons ainsi signé la charte #Industriel engagé pour mon territoire, un levier de la RSE valorisant notre engagement pour les achats de proximité et nous souhaitons choisir des sous-traitants et des partenaires proches de Guidel tout en étant très vigilants sur la gestion et le recyclage des déchets des matières premières ».

Pour cela, Synchronicity se fait désormais accompagner, via l'UIMM



NOUS INTÉGRONS CETTE DÉMARCHÉ

D'ÉCOCONCEPTION AVEC L'APPUI DE L'UIMM



Pierrick Gru, le directeur de l'entreprise Synchronicity, propose à ses clients des jeux d'enfants.

35-56 par un cabinet, dans le cadre du dispositif Breizh Fab (financement conseil) et bénéficie du soutien de l'Ademe en complément. Le cabinet fournit les outils nécessaires pour analyser les cycles de vie, quantifier les émissions de gaz à effet de serre et les préciser aux clients. Cela permet également de sensibiliser les salariés à une production plus efficace tout en réduisant la consommation. Cela peut prendre, par exemple, la forme de nouvelles pièces d'acier passant de 3 à 2 mm d'épaisseur pour une même résistance.

En fine, l'employeur met en place une politique RSE complète afin que les salariés puissent comprendre l'importance de leur travail quotidien. « C'est le concept japonais Ikigai, conclut Pierrick Gru. Cette approche permet d'améliorer l'intégration des nouveaux employés, de mieux former les managers pour un management de proximité efficace, d'exprimer clairement les objectifs de l'entreprise et de guider l'ensemble des équipes vers un avenir où l'entreprise est citoyenne ». ■

### CONTACTS Synchronicity



CA en 2022 : 5,5 millions d'euros  
Nombre de salariés : 35  
ZI Innoparc - Rue Jean-Marie Le Bris  
56 520 Guidel  
Tél. 02 97 02 97 20  
Courriel : contact@synchronicity.fr  
Site : www.synchronicity.fr



**GROUPE API**

Yffiniac - 22

# DES (BIG) DATA POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



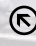
Yann Le Grand  
devant l'une de  
ses solutions  
informatiques.

**Le groupe API d'Yffiniac propose à ses clients un système informatique permettant de disposer de données massives (big data) pour améliorer leur efficacité énergétique. L'entreprise s'applique, avec réussite, ces mêmes technologies.**

Le groupe API s'installe en baie de Saint-Brieuc 135 spécialistes proposant à ses clients industriels ou tertiaires de l'automatisme industriel. Il leur permet aussi, via la solution informatique « Lina », de comptabiliser leurs différentes énergies : eau, électricité, gaz. « Ils peuvent ainsi disposer de données pour une vue globale de leurs différentes consommations, précise Yann Le Grand, cogérant avec son frère Frédéric du groupe API. Ainsi, ils peuvent se rendre compte d'une fuite d'eau, de consommations excessives de chauffage. Le but est alors d'améliorer leur performance énergétique et d'en consommer moins ».

Ce service offert par le groupe API permet, en outre, de disposer d'un rapport énergétique permettant, par exemple, mensuellement, de comptabiliser les consommations d'énergie mais aussi de piloter les installations pour développer des plans d'action. Il s'agit alors de mesurer la température d'une usine et de la maintenir constante en baissant le chauffage de jour quand le soleil réchauffe les pièces. Le groupe API, qui vient de construire un bâtiment de 3000 m<sup>2</sup>, utilise son propre système informatique. « Nous pilotons ainsi toutes nos utilités : chauffage, ventilation, éclairages, précise Yann Le Grand. Avec les informations recueillies par notre station météo installée sur notre toit, nous chauffons quand il faut et réduisons, via des pare-soleils, l'apport du soleil l'été. Nous profitons alors de l'apport gratuit du soleil et pouvons aussi régler notre chauffage ou la lumière de



En utilisant son système Lina, l'usine d'Yffiniac, ici l'une des salles, réduit sa consommation de chauffage grâce à l'apport de l'énergie solaire. 

**NOUS PROFITONS DE L'APPORT GRATUIT DU SOLEIL  
ET POUVONS AUSSI RÉGLER NOTRE CHAUFFAGE  
OU LA LUMIÈRE DE NOS USINES EN L'ADAPTANT  
À LA PRÉSENCE DE NOS SALARIÉS**

nos usines en l'adaptant à la présence de nos salariés. Nous améliorons donc la performance énergétique de notre bâtiment comme celui de nos clients ». Et les résultats de ce pilotage sont loin d'être négligeables. La consommation au M<sup>2</sup> de l'usine du groupe API pilotée par son logiciel Lina a baissé de 30 %.

## « Nous travaillons aujourd'hui sur la question de l'hydrogène »

Le groupe API travaille aussi sur la moindre utilisation d'eau dans ses bâtiments tout comme dans ceux de ses clients. Ainsi, son système Lina permet de piloter entre eaux usées et eau potable. A Yffiniac, le groupe dispose de deux réseaux pour récupérer les eaux de pluie et l'utiliser lorsqu'il n'est pas nécessaire de disposer d'eau potable. Le système permet, en outre, de se rendre compte des fuites d'eau. « Ces problématiques de performance énergétique des bâtiments sont en très fort développement, conclut Yann Le Grand. On assiste à une explosion des demandes des clients. Nous embauchons donc des électriciens, des informaticiens et des automatismes de niveau Bac +3 minimum. Lina représente maintenant 30 % de notre chiffre d'affaire et nous travaillons aujourd'hui sur la question de l'hydrogène avec un de nos clients. Il s'agit de piloter cette nouvelle énergie pour l'adapter aux consommations de nos clients dans le tertiaire et l'industriel ». ■

## CONTACTS Groupe API



**CA en 2022** : 17 millions d'euros  
**Nombre de salariés** : 135  
16, rue des saules  
22120 Yffiniac  
**Tél.** 02 96 63 96 01  
**Courriel** : contact@groupe-api.fr  
**Site** : www.groupe-api.fr

# Une nouvelle communication QUI RENOUVELLE L'IMAGE DU SECTEUR.

Pour développer l'attractivité de la Métallurgie et faire venir les publics cibles, le réseau UIMM en Bretagne a créé une communication autour d'une idée forte :

## FABRIQUONS *demain!*

Être plus visible, plus fort, plus impactant auprès des cibles est l'objectif de cette communication. Une série de cinq visuels, chacun exprimant un message clé de l'attractivité du secteur, permettra de parler d'une même voix à travers une même identité.

**UIMM**  
Bretagne  
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

C'est en voulant être plus responsable que nous  
**FABRIQUONS**  
*demain!*

AÉRONAUTIQUE & SPATIAL | AUTOMOBILE & MOBILITÉ | ÉNERGIES NAVAL  
ÉLECTRONIQUE & NUMÉRIQUE | ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS | MÉCANIQUE

Créez votre avenir dans l'un de nos métiers  
sur [UIMMBRETAGNE.FR](http://UIMMBRETAGNE.FR)



« FABRIQUONS *demain!* » FAIT ÉCHO À LA SIGNATURE DE L'UIMM : LA FABRIQUE DE L'AVENIR

RENDEZ-VOUS SUR [UIMMBRETAGNE.FR](http://UIMMBRETAGNE.FR)

### > EXERCER UN MÉTIER UTILE



### > TRAVAILLER DANS UN SECTEUR À L'ESPRIT OUVERT



### > REJOINDRE UN COLLECTIF SOUDÉ



### > VIVRE ET SÉPANOUIR DANS UN TERRITOIRE D'AVANT-GARDE



# LA TPE RENTRE DE PLEIN PIED DANS UNE DÉMARCHE DE PERFORMANCE GLOBALE INDUSTRIELLE

En 2022, Gaëtan et Céline Verger ont repris l'entreprise SUPIA spécialisée dans l'usinage de précision. Après une phase d'observation, le couple a déjà diversifié sa production en incluant le secteur aérospatial. En parallèle, ils définissent un nouveau cap pour mobiliser le personnel et intégrer l'industrie du futur.

Au départ, c'était une envie d'entrepreneuriat et une affaire de couple. « J'ai toujours eu envie de diriger un site de production, précise, aujourd'hui, Gaëtan Verger, le mari et nouveau gérant de l'entreprise SUPIA de Rosporden. Mais nous étions en salariat dans nos entreprises respectives ». Puis « la Covid est arrivée, poursuit Céline Verger, son épouse. Nous avons eu du temps pour réfléchir. Des idées ont germé. Nous avons mûri le projet, puis décision a été prise de démarrer l'aventure ! C'était en septembre 2020. Nous étions prêts pour reprendre une entreprise. Nous la voulions en Bretagne ».

## « Une entreprise robuste à faire grandir »

Pour mettre toutes les chances de son côté, Gaëtan Verger a alors suivi une formation avec le CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires) d'Angers. Le couple a ensuite recherché une entreprise à taille humaine de 5 à 15 salariés dans le domaine industriel. La Société d'Usinage de Précision pour l'Industrie et l'Agroalimentaire (SUPIA) cohabitait toutes les cases. « Nous recherchions dans l'industrie et la métallurgie, secteurs qui nous parlent. C'est aussi ce que l'on sait faire de mieux. On désirait également reprendre une usine avec du potentiel, que l'on pourrait développer. Une entreprise robuste à faire grandir ». Avec SUPIA, l'affaire a été menée à bien. « On a repéré

cette affaire en novembre 2021, se rappelle Céline Verger. On a senti qu'il se passait quelque chose. On a rencontré le gérant qui partait en retraite. En avril 2022, on avait les clés ».

## « Nous avons comme ambition de nous diversifier »

L'idée du couple était de reprendre SUPIA via une phase d'observation. « Il fallait y aller en douceur, commente Gaëtan Verger. Nous avons besoin de bien comprendre toutes les interactions se nouant entre les clients, les fournisseurs et les collaborateurs ». Depuis 2022, SUPIA s'est développée en proposant ses services en mécanique de précision à d'autres secteurs. « Nous disposons de clients dans l'agroalimentaire et la construction navale, explique Gaëtan Verger. Depuis la fin 2022, nous travaillons pour un 3<sup>e</sup> secteur : l'aérospatial. Nous avons comme ambition de nous diversifier. La pérennité de l'entreprise nous l'impose. Tous les secteurs ont des cycles et le but est de se diversifier pour toujours avoir du travail et pérenniser l'emploi de nos compagnons ».

SUPIA a aussi intégré plusieurs fédérations professionnelles et cluster comme l'UIMM Finistère et Bretagne Aerospace pour développer son réseau et rencontrer des professionnels du secteur. Le duo est également lauréat de Réseau Entreprendre et est accompagné par Initiatives Cornouaille.

Ce spécialiste de la mécanique de précision lorgne maintenant vers le secteur des mobilités comme celui du ferroviaire et de la mobilité verte. « Nous avançons doucement, poursuit Gaëtan Verger. L'idée est de nouer des relations fortes et durables avec nos clients actuels et à venir ».

Ces rapprochements entrent alors dans la stratégie des nouveaux dirigeants de SUPIA. Ces derniers veulent développer la qualité de leur

## EN DATES



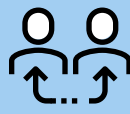
1994

Création de SUPIA à Châteauneuf-du-Faou.



2000

Changement de site. SUPIA s'implante à Rosporden.



2022

Reprise en avril de SUPIA par Gaëtan et Céline Verger.



2023

Développement de l'entreprise vers d'autres secteurs et définition d'un nouveau cap. En route vers l'industrie du futur.





⑦ Atelier fraisage.

**NOUS ALLONS DÉFINIR UNE  
NOUVELLE IDENTITÉ DES VALEURS  
POUR DONNER DU SENS AU TRAVAIL  
À TOUS NOS COLLABORATEURS**

production en passant la certification ISO 9001. « Ce sera notre prochaine étape, précise Céline Verger. Elle va constituer la clé de voute de notre prochaine organisation. On souhaite aussi en profiter pour définir une vision de notre future organisation, et un cap stratégique. Nous allons définir une nouvelle identité, des valeurs pour donner du sens au travail à tous nos collaborateurs ».

**« La performance globale industrielle, j'y crois »**

SUPIA s'oriente donc vers la professionnalisation de sa production. L'entreprise a déjà fait le choix d'investir dans de nouvelles machines de contrôle pour fiabiliser toute la production et répondre au mieux aux exigences des clients. « Nous allons orienter notre entreprise vers l'Industrie de demain, conclut Céline Verger. Cela nous permettra d'aller de l'avant, d'innover pour rester dans la course. J'aimerais aussi que SUPIA devienne une entreprise pilote en termes de formation des jeunes, d'accueil de salariés en reconversion et d'inclusion. Pour tout cela, nous devons être attractifs, visibles, technologiquement à la pointe et actifs dans les réseaux professionnels du territoire. C'est pourquoi nous avons comme ambition à 5 ans d'agrandir notre usine pour accueillir plus de machines et plus de collaborateurs, concernés par le projet et épanouis. La performance globale industrielle, j'y crois. Tout est lié. » ■

⑧ La précision, un gage de performance.



Gaëtan et Céline Verger ont racheté SUPIA en 2022. ⑨

**LE DUO  
QUALITÉ ET TECHNIQUE**

Gaëtan (42 ans) et Céline (38 ans) Verger forment un couple à la ville comme à l'usine (photo ci-dessus). Chez SUPIA, le gérant s'appelle Gaëtan et la responsable administrative Céline. Mais c'est aussi la rencontre entre un « méthodiste » et une « qualicienne ». Cette dernière est titulaire d'un diplôme en management de la qualité et a travaillé notamment dans le secteur aéronautique. Gaëtan est, lui, ingénieur et diplômé en mécanique. Il a travaillé pour différents domaines dont l'aéronautique en Ile-de-France et en Occitanie. « Nous avons mené tout ce travail à deux avec des compétences complémentaires, explique Gaëtan. Céline s'occupe de l'organisation et de l'administratif alors que je suis plutôt en charge des questions techniques. L'addition de nos caractères est aussi intéressante. Je suis plus dans le calcul des risques alors que Céline impulse la dynamique ».



**SUPIA CONTACTS**

30, Rue de Pont-Aven  
29140 Rosporden  
Tél. 02 98 66 31 31  
Courriel : contact@supia.fr  
Site : www.supia.fr

⑩ Un savoir-faire reconnu.



## À TERME, LES ENTREPRISES DEVRONT RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION EN EAU



**UN GRAND NOMBRE D'ARRÊTÉS DE RESTRICTION POUR PRÉSERVER NOS RESSOURCES EN EAU**

🕒 *Sybille Tosi est conseil en Santé-sécurité-environnement (SSE) à l'UIMM 35-56.*



Les épisodes de sécheresse se multiplient en Bretagne. Les entreprises prélevant ou rejetant de l'eau sont directement concernées par les réglementations ayant trait à l'utilisation des ressources aquatiques. Les autres devront aussi faire des efforts. Les conseils de Sybille Tosi, la spécialiste en SSE de l'UIMM 35-56.

### Quelles sont les entreprises concernées par les réglementations françaises concernant l'utilisation de l'eau ?

Toutes les entreprises prélevant ou rejetant de l'eau en milieu naturel sont concernées par ces réglementations. Dans la métallurgie, les activités de traitement de surface et les fonderies sont en première ligne. Mais, dans un futur proche, toutes les entreprises devront réfléchir aux moyens de réduire leur consommation en eau : modification du process, plan d'actions « sécheresse ».

### Quelles sont les réglementations en vigueur aujourd'hui sur les consommations et le rejet d'eau par les entreprises ?

Le 23 février 2023 a eu lieu le Comité CASH (Comité d'anticipation et de suivi hydrologique pour mieux anticiper et gérer les épisodes de sécheresse). Lors de ce rendez-vous, le « plan eau » a été évoqué. L'objectif est d'aller vers plus de sobriété. Dans l'avenir, il faut donc s'attendre à un grand nombre d'arrêtés de restriction pour préserver nos actuelles ressources en eau. Citons, par exemple, le décret du 23 juin 2021. Il porte sur l'autorisation de prélèvement d'eau et les rejets en milieu naturel pour les entreprises concernées. Il s'inscrit dans le cadre des IOTA : « Installations, ouvrages, travaux et activités ». L'instruction du 27 juillet 2021 permet, quant à elle, en cas de sécheresse, d'instituer des restrictions d'usage de

l'eau par les préfetures sur certaines zones et pour certains volumes.

### Quels conseils donneriez-vous à une entreprise souhaitant se tenir informé des prochaines réglementations en matière d'eau ?

Plusieurs outils ont été mis en place par le gouvernement pour informer les dirigeants d'entreprise en cas de sécheresse. Je conseille ainsi de consulter l'outil Propluvia (<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>). Notre UIMM publie aussi une newsletter sur la question : <https://www.uimm35-56.com/performance-ssee>. Enfin, les entreprises doivent savoir qu'un système dérogatoire aux mesures de restriction existe dans le cadre de l'arrêté-cadre émis par leur préfeture. Il est nécessaire de le lire attentivement.

### Quels sont les contrôles effectués en matière d'utilisation d'eau ?

A l'image de l'inspection du travail, la police de l'eau vérifie si les entreprises concernées prélèvent la quantité d'eau autorisée. Elle mesure aussi le suivi des restrictions imposées lors d'une crise liée à la sécheresse. En cas de non suivi des injonctions, le dirigeant délictueux peut recevoir une amende allant jusqu'à 100 000 euros et une peine de prison pouvant atteindre les deux ans.

**CONTACTS** SERVICE SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT DE L'UIMM 35-56

Tél. 02 99 87 42 87

Courriel : [svp@uimm35-56.com](mailto:svp@uimm35-56.com)

Site : [www.uimm35-56.com](http://www.uimm35-56.com)

UIMM 22 02 96 77 22 33 | UIMM 29 02 98 02 54 79

# Alternant

## Des solutions pour vous loger



LOCATION  
GARANT  
CAUTION

**Ayez le réflexe  
Action Logement !**



Mai 2022 - Crédits photo : AdobeStock - Action Logement Services SAS au capital de 20000000 euros  
Siège social : 10721 Paris cedex 18 75018 Paris - immatriculée à RCS Paris sous le numéro 17006237  
Société de financement agréée et cautionnée par l'État

Agence de Rennes  
02 21 07 01 35

[actionlogement.fr](https://www.actionlogement.fr)

**ActionLogement**   
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

# FRANÇOIS AIME LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 538 518 473, n° LEI 969500JLUSZHE8G4TDS7. Crédit photo : Getty Images - I&BEL

GRÂCE À SON **CONSEILLER HARMONIE MUTUELLE**,  
IL BÉNÉFICIE DES NOUVEAUX ACCORDS SANTÉ  
ET PRÉVOYANCE DE LA MÉTALLURGIE.

- » 500 experts présents partout dans les régions.
- » 4 500 entreprises de la métallurgie nous font déjà confiance.

Découvrez toutes nos solutions entreprises sur [harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr)  
et contactez votre conseiller dédié en Bretagne au 02 97 62 30 34



Le régime de protection sociale  
complémentaire de la métallurgie



Harmonie  
mutuelle

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*